



- professionnels de santé inscrites dans la IV<sup>e</sup> partie du code de la santé publique et étudiants préparant l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- personnes titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale ou en cours de formation ;
- assistants médicaux ;
- préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- auxiliaires ambulanciers.



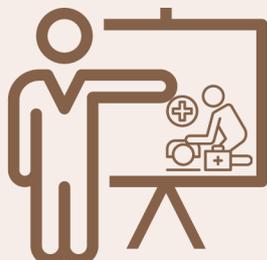
Durée : 28 heures



Nombre de participants par session : maximum 12



Prérequis : Aucun



## Objectifs :



L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- La prise en charge des urgences vitales avec le matériel d'urgence (chariot d'urgence, matériel embarqué)
- La prise en charge des urgences potentielles
- Enseignement théorique et pratique relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

## Moyens pédagogiques :



Pédagogie active :

- Découverte
- Essai-erreur
- Simulation sur mannequin

Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales

## Supports audiovisuels et papiers

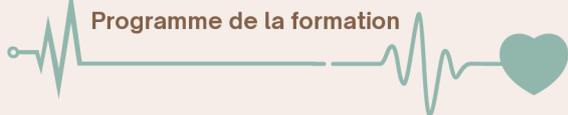
Remise d'un document pédagogique



## Certification :

- Formation diplômante à actualiser tous les 4 ans par une journée de formation
- Etre présent aux 28 heures de formation
- Avoir pratiquer l'ensemble des gestes techniques
- Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée

## Programme de la formation



- d'identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée
- d'alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage d'autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114
- d'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée et d'initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises ailleurs
- d'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, et de réaliser les gestes adéquats et d'initier les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin)
- d'arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et d'initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs
- d'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...), d'initier les soins d'urgence et d'anticiper la réanimation spécialisée
- de transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstancié) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte
- de connaître les mesures d'hygiène de base (mesures barrières)
- de mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin
- de mettre en œuvre des appareils de surveillance des paramètres vitaux non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- d'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence
- d'identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs
- d'identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et de prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage)
- d'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
- d'appliquer les règles élémentaires d'hygiène et d'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
- en l'absence de médecin proche, de demander conseil au service d'appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés ;
- de prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
- de comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
- de s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice
- d'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control »
- d'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
- d'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement au sein de l'établissement;
- connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.



09.83.71.66.85  
Appel gratuit



contact@maprevenjeu.com

La formation est assurée par un formateur certifié formateur AFGSU par le réseau CESU

Ma Prev en Jeu - Organisme de formation en Santé sécurité au travail

SIRET : 51366236100049 - N° d'activité : 93132067413 - V1 04/25